



Améliorer la transparence, la professionnalisation et la territorialisation de la commande publique : l'État sera à la manœuvre

Le Préfet Jacques Billant s'est exprimé longuement lors de son allocution d'ouverture du premier comité plénier 2022 du HCCP. Voici quelques temps forts.

« Le HCCP sera un espace de plus en plus important d'échange sur la commande publique sur le plan technique mais encore plus sur le plan politique. Cette instance a vocation à apporter une réelle

valeur ajoutée à l'économie réunionnaise constituée essentiellement de petites, très petites et moyennes entreprises. Il est donc fondamental de faire jouer tous les leviers de la commande publique pour permettre à notre économie de surmonter les difficultés structurelles et conjoncturelles. Et donc de voir l'avenir de façon plus sereine qu'on peut le faire aujourd'hui. »

« Le HCCP est une instance d'intel-

ligence collective, une instance de concertation territoriale. C'est notre capacité à nous retrouver, non pas pour faire de la technicité mais pour développer cette intelligence collective. Notre objectif est de pérenniser une commande publique responsable et durable, et de maximiser ses retombées économiques et sociales au profit de l'écosystème des entreprises de La Réunion. »

Le HCCP, c'est le Parlement de la commande publique de La Réunion

Puis, **le Président du HCCP, Dominique Vienne**, a pris la parole pour rappeler la mission du HCCP.

« En symétrie du Parlement, le HCCP porte l'intérêt général, pour faire en sorte que la commande publique ne soit pas un objet technique froid, uniquement réglementaire mais un pilier des politiques publiques. Au sein de ce Parlement on trouve celles et ceux qui ont intérêt à ce que la commande publique soit bénéfique pour le territoire : élus, filières économiques, cadres administratifs et praticiens ».

Le HCCP a pour finalité, a-t-il rappelé, de faire de la commande publique un levier de développement socio-économique, responsable, durable et résilient.

Comment ? En portant la réflexion et les travaux du Parlement vers quatre objectifs. Tout d'abord, la mise en réseau et la mutualisation qui nécessitent et favorisent un esprit de confiance et incitent à mener les échanges et les travaux dans une direction commune. Le HCCP est parvenu à mettre en réseau plus de 450 acteurs, à mettre en place 8 groupes couvrant les thématiques prépondérantes de la commande publique et à éditer plusieurs chartes pour engager les acteurs dans des démarches vertueuses. Ce réseau favorise la mutualisation des ressources ainsi que le partage des bonnes pratiques.

Ces deux objectifs – réseau et mutualisation – sont les préalables nécessaires à la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer la performance de la commande publique et la maximisation



des retombées socio-économiques « qui est au cœur du HCCP, a souligné Dominique Vienne poursuivant : Pour exemple emblématique, j'aimerais rappeler ici l'importance de la Loi EROM (loi pour l'égalité réelle en Outre-mer) adoptée le 14 février 2017 dont l'article 73 précise que les acheteurs publics ultramarins peuvent réserver jusqu'à 1/3 de leurs marchés aux PME locales. Celle-ci fait de plus l'obligation pour les soumissionnaires à un marché public d'une valeur estimée du besoin supérieur à 500K€ de présenter un plan de sous-traitance aux PME locales. En pleine réflexion sur les enjeux de résilience, les territoires de l'hexagone rêveraient d'avoir de telles mesures ». Aussi et afin de cerner l'usage de cette loi et d'en mesurer l'application, le Président du HCCP a annoncé aux participants qu'une étude sur ce sujet allait être lancée prochainement auprès des donneurs d'ordre publics réunionnais.

Puis, le Président du HCCP a fait remarquer que si l'achat public est un acte de plus en plus normatif et

complexe, c'est en même temps un acte de plus en plus stratégique et politique. Ce n'est donc pas un objet froid technique mais bien un objet chaud et politique comme il aime à le dire, qui doit nous inciter à faire mieux et plus ensemble.

En guise de conclusion, Dominique Vienne a interpellé l'auditoire avec une question essentielle : la réussite de la commande publique relève-t-elle de la responsabilité des élus, des acheteurs ou des entreprises ? Non d'aucun d'entre eux, a-t-il répondu sans détour, car « C'est l'affaire de tous et de chacun ! C'est là tout l'enjeu de ce Parlement de la commande publique.

Sans dialogue et sans confiance, on trouvera facilement l'occasion de trouver le point de défaut chez l'autre.

Notre enjeu commun est donc de réussir ensemble à faire de la commande publique un acte de transformation et de développement socio-économique de notre beau territoire réunionnais ».



Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN

VERS LA RÉALISATION D'UNE PLATEFORME RÉUNIONNAISE QUI COUVRIRA TOUTES LES ÉTAPES DE VIE D'UN ACHAT PUBLIC

Dans cette deuxième Infolettre de l'année nous avons choisi de partager avec vous les temps forts du premier comité plénier 2022 qui s'est tenu le 21 juin dans les locaux de la CCI à Sainte-Clotilde. Vous pouvez également voir ou revoir ce comité grâce au replay vidéo ([cliquez ici](#)).

Depuis deux ans le HCCP, en concertation avec la CMA, l'ADIR et l'association Stratégie du Bon Achat, travaille et réfléchit sur la capacité à digitaliser et rendre accessibles les informations sur la commande publique réunionnaise. Cette démarche cherche à ouvrir pour les utiliser les données de la commande publique, aussi bien en amont que pendant et en aval, afin de couvrir toutes les étapes dématérialisées (cf le Plan TNCP) du cycle de vie d'un achat public :

En amont

→ Connaître la programmation des achats, tel que le propose le portail APProch (voir page 4) et également la plateforme APOGE du Grand Est (voir page 9 des éléments sur le comité d'expert du 2 juin qui avait invité le

Grand Est à venir présenter APOGE),

Pendant

→ Connaître les appels d'offre et bien entendu y répondre comme le proposent les profils acheteurs (APOGE, Maximilien, Mégalis...),

En aval

→ Savoir comment les appels d'offre ont été attribués (exemples : observatoire des données de la commande publique en Bretagne, outil Focus Marchés en Bourgogne-Franche-Comté).

Dans cet objectif, le HCCP s'est penché sur la question des données et prépare actuellement un livre blanc sur ces données des marchés publics, dont l'ouverture pourrait permettre de faire naître de nouvelles opportunités, pour

les acheteurs publics comme pour les entreprises. Ce livre blanc dont la publication est attendue en septembre s'inspire de celui réalisé par SCOPE Occitanie et Dataactivist en septembre 2020.

Enfin, pour compléter la démarche stratégique et politique du HCCP visant à faire de la commande publique un levier de développement socio-économique, responsable, durable et résilient, soulignons qu'il est proposé aux acheteurs publics de signer les chartes qui les engagent pour de bonnes pratiques vers une commande publique qui défend leurs intérêts et également ceux de leurs fournisseurs. Et, bien entendu, qui profite à tout le territoire réunionnais. [Voir page 6](#)





Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN

LE PORTAIL APPROCH POUR FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES AUX PROJETS D'ACHATS

Le HCCP a invité le 21 juin Mathilde Mien, Cheffe de projet à la Direction des Achats de l'Etat (DAE) pour présenter le portail APPROch porté par le Plan TNCP (Transformation Numérique de la Commande Publique), lui-même porté par la DAJ de Bercy.

Le PTNCP vise à la dématérialisation complète de la commande publique, de sa phase amont jusqu'à sa phase aval, et notamment l'interopérabilité entre les différents profils acheteur existants.

[Pour en savoir plus](#)

Quant au portail APPROch qui répond à l'enjeu de «l'amont», c'est un nouveau service ouvert gratuitement aux entreprises et aux acheteurs des trois fonctions publiques : les ministères, les établissements publics, les établissements hospitaliers et les collectivités territoriales. Son objectif : faire connaître les projets d'achats des acheteurs publics (sur la base du volontariat de publication) auprès des entreprises comme l'a expliqué Mathilde Mien : « On est ici au stade du projet d'achat (en amont de la consultation) qui peut donc évoluer à tous moments et n'est donc ni engageant pour l'acheteur ni pour l'entreprise. APPROch permet aux acheteurs publics de mettre en visibilité aux entreprises des perspectives d'achats avant que l'appel d'offres soit publié. »

APPROch permet aux entreprises de rechercher des projets d'achats sur leur cœur de métier. [Le découvrir en direct](#)

Connaître les intentions d'achats dans son secteur pour avoir un temps d'avance

Dominique Vienne a souligné tout l'intérêt de ce portail en précisant que «lorsqu'un projet d'achat est connu trois

ou six mois à l'avance, cela permet à une TPE-PME de s'organiser à l'avance plutôt que lorsqu'elle a (seulement) 30 jours pour répondre à un appel d'offres. Cette phase amont va dans le sens de la responsabilité partagée et de l'équité face à la commande publique : donner ses prévisions de marché c'est permettre au tissu économique de se préparer à répondre équitablement».

Puis le Préfet Jacques Billant a dit la volonté, à La Réunion, de s'approprier le portail APPROch et d'inciter les fonctions publiques dont les collectivités à publier leurs promesses d'achats dans le courant de l'année 2022. Le portail comporte déjà à l'heure actuelle 37 projets d'achats réunionnais portés par les services de l'Etat en Région, a précisé Mathilde Mien.

les maîtres d'ouvrage lui transmettent leur programmation de travaux à court terme. La liste des chantiers fait l'objet d'une parution sous forme de calendrier dont la diffusion se fait deux fois par an. Les éléments sont organisés par type de construction (bâtiments non résidentiels, logements, infrastructures de transport, réseaux et autres) et par maître d'ouvrages.

En regard il est nécessaire de pouvoir disposer à La Réunion des intentions d'achats dans tous les autres secteurs de la commande publique*, le BTP ne constituant qu'une part de cette commande publique de l'île. Dans cet objectif, lors des échanges du comité plénier, l'idée a été avancée de s'appuyer sur le portail APPROch pour que les établissements publics, les établissements hospitaliers et



S'appuyer sur le portail APPROch pour rendre accessibles les perspectives d'achat de La Réunion

Concernant la partie bâtiment et travaux publics de la commande publique réunionnaise la CERBTP organise depuis de nombreuses années le recensement des intentions d'achats.

Explication : dans le cadre de ce recensement programmatique de la commande publique par la CERBTP,

les collectivités territoriales de La Réunion aient le réflexe de publier tous leurs projets d'achats, tous secteurs confondus. Les TPE-PME, en particulier, pourraient ainsi visualiser les intentions d'achats et étudier, en avance de phase, leurs capacités et leurs atouts pour y répondre.

(*) BTP / infrastructures / réseaux, restauration / cantines / productions locales, services / commerces, tourisme, emploi / formation, sport / culture, environnement / énergie, financements.



Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN



Joan Payet Directeur des achats

AÉROPORT ROLAND GARROS : 1ER ÉTABLISSEMENT D'OUTREMER À RECEVOIR LE LABEL RFAR REMIS PAR LA MÉDIATION DES ENTREPRISES

C'est également en cohérence avec ses engagements sur la Stratégie du Bon Achat et avec la synergie impulsée par le HCCP pour l'animation de l'écosystème de la commande publique. Par ailleurs l'aéroport a eu une culture de la certification puisque l'entreprise a été triplement certifiée ISO (9001, 14001 et 50001). »

pour désamorcer les conflits avant leur apparition. Nous avons également fait un travail sur le délai de paiement, l'aéroport étant soumis à un délai de 60 jours mais s'engageant systématiquement dans ses contrats à payer à 30 jours, a souligné Joan Payet. Nous avons dû également montrer au labellisateur un plan d'action étayé, travaillé et réaliste et le fixer dans un angle d'analyse et de pilotage qui fasse l'objet de rendez-vous réguliers avec les instances de gouvernance de l'entreprise. »

Suite aux travaux menés par les membres du Groupe Thématique 6 (achat socialement responsable) du HCCP et la présentation effectuée lors de la réunion de ce GT le 20 novembre 2020 par M. François GERARD, directeur général de la société ER+, qui propose des actions d'accompagnement destinées à favoriser l'accès des entreprises à la RSE (responsabilité sociale des entreprises), l'aéroport a souhaité mettre en œuvre un projet de service destiné à améliorer ses relations avec ses fournisseurs, ce qui lui a permis d'obtenir le label RFAR. Explications de Joan Payet, son Directeur des achats.

« Le label RFAR désigne une relation durable et équilibrée avec le fournisseur et d'un achat conclu sous l'angle de la responsabilité sociétale, a rappelé Joan Payet en introduction de son propos. Il est attribué pour une période de 3 ans. »

Aujourd'hui il y a 66 labellisés (le premier l'a été en 2012), des entreprises privées (grandes entreprises et PME) comme des collectivités.

Ce label est adossé à une certification ISO (20400), donc le labellisé est automatiquement certifié ISO.

« La motivation de la recherche de ce label, a expliqué Joan Payet, a été en conscience totale du rôle de l'aéroport à La Réunion, grande entreprise qui est la porte d'entrée sur le territoire.

La démarche a démarré début 2021 et a duré environ 1 an.

Elle a nécessité l'association étroite de toutes les instances de l'entreprise. Rappel : l'aéroport est une entreprise privée mais comme son actionariat est 100 % public il est soumis aux règles de la passation des marchés publics. L'aéroport a signé une charte puis a fait l'objet d'un audit de labellisation ; une fois le label obtenu pour 3 ans, l'aéroport est l'objet d'un audit annuel de renouvellement.

Le label est articulé autour de 5 domaines déclinés eux-mêmes en 15 critères et apprécié selon 3 axes : des engagements explicites, la pratique de ces engagements et le pilotage effectif de la démarche. Les 15 critères portent notamment sur l'engagement de la gouvernance dans une organisation de démarches achats responsables, sur l'alignement de la politique d'achat et de la stratégie de l'entreprise, l'approche et le management du risque et la prévention de la corruption, la probité, la déontologie. [Pour en savoir plus, consulter la présentation du label RFAR](#)

« L'aéroport a dû travailler très en amont sur sa politique d'achat, l'expliquer et la rendre la plus lisible possible. Aujourd'hui elle est consultable sur notre site internet. Il a fallu travailler également sur la désignation d'un médiateur interne, c'est-à-dire une personne ressource

Le HCCP souhaite renforcer cette démarche de labellisation à La Réunion.

Pour finir, à la question posée par Dominique Vienne « *qu'est-ce que cette démarche de labellisation a changé pour l'entreprise ?* » Joan Payet a répondu qu'auparavant l'aéroport était très focalisé sur la partie amont et la facilité d'accès des entreprises à leur commande ; ce label a amené un plus sur le travail de la relation avec le fournisseur une fois le contrat signé et la façon dont « *on le conduit dans notre relation économique. Aller au bout de la prestation avec un gain réciproque pour chacune des structures. L'autre élément fondateur est l'association de toutes les forces vives de l'entreprise pour y parvenir. Sans l'association de la gouvernance politique et sans l'association et la conviction des services internes, on se rend compte que l'exercice atteint vite ses limites* », a conclu Joan Payet.

Le HCCP souhaite renforcer cette démarche de labellisation à La Réunion et va transmettre aux donneurs d'ordre publics et privés un courrier pour les inciter à signer la charte RFAR qui représente le début d'une démarche de labellisation.



Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN

DES CHARTES POUR MARQUER SES ENGAGEMENTS DANS UNE DÉMARCHE VERTUEUSE

La Charte du HCCP a été signée par trois nouveaux établissements : Le GIP Ecocité, la CIREST et la commune de Saint-Benoît.

L'objectif de cette Charte est de fédérer les donneurs d'ordre publics autour du projet du réseau HCCP Réunion pour une commande publique responsable. Par leur engagement, les donneurs d'ordre signataires manifestent leur volonté commune de s'engager à tendre vers les bonnes pratiques décrites tout au long de la charte et d'exercer leurs responsabilités dans un cadre de confiance réciproque. Après la CIVIS et la CINOR qui ont signé la charte en décembre 2021, le GIP Ecocité, la CIREST et la commune de Saint-Benoît ont signé la charte lors du comité plénier.

[Consulter la Charte](#)



Signature du GIP Ecocité représenté par Séverine JETTER



Signature de la CIREST représentée par son Président Patrice SELLY

L'INSEE et le COARM sont les premiers signataires de la Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique à La Réunion.

Par un courrier du 16 mai 2022 la Préfecture de La Réunion, le HCCP et l'association SBA ont proposé aux chefs de services et opérateurs de l'État, aux maires et présidents de collectivités, SEM et SPL de manifester leur ambition commune en signant une Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique à



Signature de l'INSEE représenté par Jean Eric PLACE en présence d'Eric BUFFI Vice-Président SBA

La Réunion. Celle-ci s'inscrit dans le contexte rappelé en préambule de la Charte : « Les prix de certaines matières premières ont connu une inflation importante à partir du début de l'année 2021 et cette augmentation sensible s'est transformée en une véritable envolée du fait de la guerre en Ukraine. Cette forte augmentation peut mettre en danger la pérennité de certaines entreprises. Dans ce contexte, l'État applique à ses services et opérateurs des mesures relatives à l'exécution des contrats de la commande publique que les collectivités peuvent également prendre à leur compte. Au-delà de l'insertion d'une clause de révision des prix dans les contrats de la commande publique il existe plusieurs dispositifs réglementaires à mettre en œuvre : la modification des contrats existants, l'application de la théorie de l'imprévision, le gel des pénalités

contractuelles. »

Premiers signataires de cette Charte, l'INSEE et le COARM (Conseil de l'ordre des architectes de La Réunion et de Mayotte) l'ont signée lors du comité plénier.

[Consulter la Charte](#)



Signature du COARM représenté par Dagmar GROSS Vice-Présidente en présence d'Eric BUFFI Vice-Président SBA

Activités du HCCP



RETOUR SUR LE COMITÉ TECHNIQUE DU 13 MAI : FOCUS SUR PLUSIEURS POINTS

Assises des délais de paiement

Il est prévu au cours du quatrième trimestre 2022 l'organisation des 1ères Assises des délais de paiement de La Réunion. Au cours de ces Assises, un atelier sera consacré au PFA (Paiement Fournisseur Anticipé) en lien avec les services du Médiateur des Entreprises ainsi qu'une ou plusieurs collectivités locales.

L'article 73 de la loi du 28/02/2017 de la Loi EROM précise que les acheteurs publics peuvent réserver jusqu'à 1/3 de leurs marchés aux PME locales. De plus, le décret d'application du 31/01/2018 a eu pour objet d'introduire, à titre expérimental et pour 5 ans (jusqu'au 31/03/2023), une obligation, pour les soumissionnaires à un marché public d'une valeur estimée du besoin >500K€HT de présenter un plan de sous-traitance aux PME locales. Un questionnaire a été diffusé le 27 juin auprès des donneurs d'ordre pour retour

d'expérience à des fins évaluatives des usages et impacts de cette mesure.

[En savoir plus sur la Loi EROM](#)



Un livre blanc de la commande publique à La Réunion est en préparation

Le HCCP a souhaité réaliser un livre blanc dédié à la commande publique à La Réunion pour partager auprès de tous les maîtres d'ouvrages locaux, les

enjeux et les bénéfices de l'ouverture des données de la commande publique. Cet ouvrage souhaite éclairer les moyens à engager pour faire de l'accessibilité des données des marchés publics, un levier d'amélioration de la commande publique à La Réunion, comme l'a expliqué Jacques Billant le 21 juin : « Ce livre blanc a pour objectif de vulgariser le sujet de l'ouverture des données de la commande publique au sens politique du terme, pour rappeler les enjeux et mettre en évidence les bonnes pratiques locales et nationales de manière à ce que cela puisse ruisseler sur notre territoire. L'intérêt de cette démarche est de faire de ces données stratégiques un véritable levier de la commande publique à La Réunion. »

Le livre blanc dont la publication est attendue en septembre va se décliner en quatre chapitres : l'ouverture des données et leur usage dans la commande publique, les enjeux techniques, les bénéfices et des exemples inspirants.

DES NOUVELLES DE LA COMMUNICATION DU HCCP

Dans la Presse

Plusieurs articles sont parus dernièrement sur les travaux menés par le HCCP, dans Décision Achats, Paroles d'Élus, Mémento et le JIR.

Connectez-vous à la page LinkedIn

Le cap des 500 abonnés à la page LinkedIn du HCCP a été dépassé ! Cet espace a pour vocation de partager les informations et de favoriser les échanges entre tous les acteurs réunis au sein de la vaste communauté du HCCP mais aussi d'être un espace d'information pour tous ceux qui sont

convaincus que l'achat public est un moteur essentiel pour maximiser les retombées sociales et économiques sur le territoire réunionnais.

Sur cette page sont postées des informations sur l'actualité du HCCP, de ses partenaires et également une veille de la commande publique à La Réunion et en métropole.

Pour suivre la page : [Cliquez ici](#) ou flashez ce QRcode



Activités du HCCP



LES TROPHÉES DE L'ACHAT RESPONSABLE 2022 SONT OUVERTS DU 2 MAI AU 15 OCTOBRE 2022

Le 2 mai, Brigitte ADAME, Présidente de la Maison de l'Emploi du Nord (MDEN) de La Réunion et Dominique VIENNE, Président du Haut Conseil de la Commande Publique (HCCP) de La Réunion ont annoncé le lancement de la seconde édition des Trophées par l'ouverture des candidatures. Une nouveauté cette année puisque deux partenaires Presse s'associent aux Trophées : le magazine Décision Achats, média national spécialisé et le magazine Mémento. Les Trophées de l'achat responsable ont été initiés en 2021 par la MDEN et le HCCP, avec le soutien de la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS).




Raphaël Serrier, Directeur de la MDEN nous parle des Trophées.

Quel est l'objectif de ce concours ?

C'est d'encourager l'achat responsable à La Réunion en récompensant les meilleures initiatives en matière d'achat inclusif, environnementalement responsable et innovant. Ce concours offrant également la possibilité de candidater en binôme « entreprise - acheteur », il encourage également la construction de relations responsables entre pouvoir adjudicateur et fournisseur.

Qu'attendez-vous de cette 2^{ème} édition ?

Nous espérons que le succès de la première édition encourage plus d'acheteurs publics et privés à candidater à ce concours. Les deux partenaires Presse de cette deuxième édition offriront une meilleure lisibilité aux candidats et aux lauréats et donc

une meilleure lisibilité à l'importance de l'Achat Responsable. L'objectif de cette deuxième édition c'est aussi de témoigner de la bonne pratique de l'achat responsable à La Réunion.

Trois catégories pour candidater, du 2 mai au 15 octobre 2022 : La commande socialement responsable, La commande environnementalement responsable, Performance et Innovation.

La remise des prix aura lieu en décembre prochain. Sur le site web des Trophées téléchargez dès aujourd'hui le dossier de candidature ainsi que le communiqué de presse de lancement. Vous avez également accès aux résultats de l'édition 2021.

[Cliquez sur le lien](#)

Activités du HCCP



COMMANDE PUBLIQUE DE LA RÉUNION : LE PROJET DE PLATEFORME DE MUTUALISATION DES CONSULTATIONS ET D'OUVERTURE DES DONNÉES AFFÉRENTES PREND FORME



Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du bon achat (SBA) en matière de commande publique et pour faciliter l'accès aux marchés publics, il est envisagé (comme nous l'avons lu en page 3 : plateforme amont-pendant-aval) de mettre en place une plateforme de mutualisation des consultations de marchés publics et d'échange des données ouvertes relatives aux attributions (cf le livre blanc en préparation).

Cette plateforme permettrait d'avoir un point d'accès unique à la commande publique pour les PME et TPE du territoire ; à terme l'objectif serait d'y référencer l'ensemble des consultations des acheteurs publics de l'île.

Dans le but de mener une démarche partenariale entre les acheteurs publics du territoire, Maurice GIRONCEL, Président de la CINOR, Dominique VIENNE, Président du HCCP et Johny LAW YEN, Président de l'Association SBA ont organisé le jeudi 2 juin un comité d'experts SBA pour progresser et débattre sur ce projet.

A cette occasion, le comité d'experts a accueilli deux représentants du Grand Est, Hervé FORMEL, Chef de service appui aux politiques d'achats Région Grand Est et Stéphane PASTOR, Chef de projet Commande Publique Grand Est Grand E-Nov+. Ceux-ci ont présenté la plateforme de mutualisation des achats APOGE qui agglomère les

profils acheteurs sur l'ensemble du territoire. Cette plateforme recense automatiquement l'ensemble des appels d'offre en cours sur le territoire par un système de veille, et permet aux acheteurs de déposer leurs intentions d'achats.

Les opérateurs économiques ont la possibilité d'effectuer des recherches géographiques et/ou par mots-clés pour accéder directement aux profils acheteurs et aux documents de consultations. Cette source de simplification apporte de la lisibilité, de la visibilité à la commande publique et favorise la réponse du plus grand nombre d'entreprises.

Le succès d'APOGE fait écho au projet porté par l'association SBA et le HCCP, et confirme la nécessité de faire aboutir localement l'existence et l'usage, d'une plateforme de la commande publique.



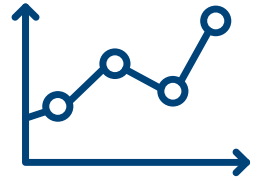
La plateforme APOGE permet :

- d'agréger toutes les consultations publiées par les acheteurs publics de la région Grand Est : il s'agit d'un moteur de recherche qui remonte automatiquement toutes les consultations publiées par les acheteurs sur leur plateforme de dématérialisation, sans que l'acheteur n'ait à effectuer de saisie. Les entreprises qui se rendent sur le site APOGE disposent de la liste des consultations en cours dans la région Grand Est, avec pour chaque affaire, un lien qui renvoie à la plateforme

- de dématérialisation de l'acheteur concerné pour télécharger l'AAPC, le DCE, puis répondre à la consultation. Chaque acheteur conserve ainsi sa plateforme, et il n'y a pas de stockage de données sur APOGE,
- de diffuser les prévisionnels d'achats des acheteurs qui le souhaitent : la collectivité s'inscrit sur le site et a accès à une interface pour renseigner ses intentions d'achats.

En revanche, la partie open data (pour les marchés attribués) n'est pas encore traitée, mais pourrait l'être avec des développements complémentaires.

Indicateurs de la commande publique



LORS DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN, L'INSEE, LA CERBTP ET LA DRFIP SONT VENUS PRÉSENTER LEURS INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

Pour les retrouver, [Cliquez ici](#)

INSEE

Les tendances concernant l'emploi salarié sont nettement à la hausse

(indice de 125 au 4^e trimestre 2021 par rapport à la base 100 au T4 de 2010 (contre un indice de 106 pour France hors Mayotte). Par secteurs, les taux pour les mêmes périodes sont mentionnés entre parenthèses : construction (112), industrie (116), tertiaire marchand hors intérim (122), tertiaire non marchand (128). L'emploi intérimaire atteint un indice de 270 à La Réunion (140 en France). Quant aux créations d'entreprises, y compris les micros entreprises, l'indice est de 175 à La Réunion, proche de l'indice de la France entière.

CERBTP

Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction

La CERBTP, dans le cadre du HCCP, a mis en place une note trimestrielle spécifique qui fait état du suivi de la relance concernant l'activité du bâtiment et des travaux publics.

Après l'arrêt quasi-total de la filière durant une partie du confinement, l'enjeu est désormais de suivre sa capacité à rebondir. La CERBTP, en tant qu'observatoire de la filière construction, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu.

Voir le document qui fait état des différents indicateurs conjoncturels de l'activité du BTP. [Cliquez ici](#)

Index du Bâtiment et des Travaux Publics (CERBTP)

Les dernières valeurs des indices et des index locaux du BTP à mars 2022 sont

disponibles sur le site internet de la Cellule Économique Régionale du BTP. Découvrez le fichier Excel contenant les dernières valeurs disponibles (en date de mars 2022) des indices et des index du BTP. [Cliquez ici](#)

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de l'évolution des index, la CERBTP met également à disposition une note mensuelle précisant, pour chaque indice et index, l'évolution sur un mois et sur 12 mois ainsi que les facteurs de contributions à ces évolutions.

[Cliquez ici](#)

DRFIP

Évolution tendancielle du délai global de paiement (DGP) moyen de janvier à mai 2022

- DGP État : 28,57 jours (+28,64 % par rapport à mai 2021) ;
- Taux de paiement moyen de la commande publique à 30 jours de l'État : 75,95 % (-3,21 points).
- DGP Collectivités locales : 35,19 jours (-1,81 % par rapport à mai 2021) ;
- Taux de paiement moyen de la commande publique à 30 jours des collectivités : 64,15 % (-2,47 points).
- DGP Établissements publics de santé : 59,97 jours (-0,67 % par rapport à mai 2021) ;
- Taux de paiement moyen de la commande publique à 50 jours des Établissements publics de santé : 53,69 % (+0,61 point). Le délai est stable sur l'exercice en raison de la structure des dépenses.

La part du délai de paiement du comptable public s'établit à 4,3 jours pour les sphères État et collectivités

(4,08 jours pour les établissements de santé), hors établissements de santé, ce qui correspond à un niveau de performance nettement supérieur à ses engagements (7 jours).



Guide d'utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion

Ce guide a pour objectif de donner aux acteurs du BTP de La Réunion un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, dans la construction d'ouvrage. Il s'adresse aux entreprises qui les mettent en œuvre ainsi qu'aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage qui peuvent, par leur choix et décision en marchés publics, initier et favoriser l'utilisation de tels matériaux dans la construction d'ouvrage. L'objectif est de tirer le meilleur parti possible de ces matériaux alternatifs sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement.

[Téléchargez le guide](#)

Suivez les guides, prenez dates et répondez aux enquêtes



Livre blanc : Aménagements environnementaux et génie écologique

En partenariat avec la Fédération Nationale des Travaux Publics, Vecteur Plus propose un livre blanc sur le génie écologique, une innovation qui va bouleverser les travaux publics. Comment aborder ces nouveaux marchés ? Quels changements sont à prévoir ?

[Télécharger le Livre Blanc](#)

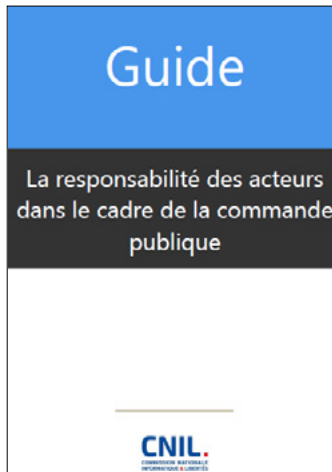


Foire aux questions en ligne sur la commande publique numérique

Publiée par la DAJ de Bercy, elle comprend une soixantaine de questions/réponses, regroupées autour de trois thèmes : généralités sur la commande publique numérique, fonctionnalités et services pour les acheteurs, fonctionnalités et services pour les entreprises.

Cette FAQ est régulièrement actualisée pour tenir compte des évolutions du Plan de Transformation Numérique de la Commande Publique et de la mise à disposition des nouveaux services.

[Consulter la FAQ](#)



Guide de la CNIL - La responsabilité des acteurs dans le cadre de la commande publique

Afin d'aider les professionnels concernés à identifier leurs responsabilités dans différents contextes de commande publique, la CNIL clarifie les éléments à prendre en compte et les conséquences juridiques à tirer de la qualification de « responsable du traitement », de « sous-traitant » ou « responsable conjoint ».

Les administrations confient souvent à un autre organisme (opérateur économique) la mission de répondre à des besoins en matière de travaux, fournitures ou services, par exemple pour la gestion des services périscolaires, de l'eau, des transports ou du stationnement.

Pour exécuter ces marchés publics ou contrats de concession, les opérateurs économiques sont amenés à collecter et à utiliser des données personnelles qui peuvent concerner des personnels ou des usagers du service public : ces traitements de données doivent respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD).

[Lire la présentation de la CNIL](#)

[Télécharger le guide](#)



Appel à projet national dans le cadre du PNAD 2022-2025

Dans le cadre du Plan national des achats durables (PNAD), le gouvernement lance un appel à projet national (ouvert au 1er juin 2022) portant sur l'augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national. Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner la mise en oeuvre de clauses sociales d'insertion prioritairement dans les marchés publics d'Etat en augmentant le nombre actuel de facilitateurs (environ 400 ETP4) et de créer des postes de coordinateurs régionaux, portant ainsi le nombre total d'acteurs de la clause à environ 585 ETP au national.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 août 2022. Les candidatures sont à transmettre uniquement par mail à l'adresse suivante : 974.pole3e@deets.gouv.fr - Pour de plus amples informations, vous pouvez appeler ce numéro 0692 48 53 24.

[Télécharger l'appel à projets](#)

La CINOR organisera en septembre la **Grande Journée du Territoire du NORD**, encore dénommée Rencontres économiques du territoire du NORD, journée au cours de laquelle les acheteurs présentent notamment leur programme d'activité de commande publique en Travaux, Services et Fournitures aux entreprises locales.

La CIREST organisera sa **Journée du territoire EST**, également en septembre, avec l'ensemble des communes de l'Est.



Informations juridiques :

ACTUALITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE



• **Circulaire n° 6335/SG du 23 mars 2022** du Premier Ministre relative à la prise en compte de l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration.
[Consultez la circulaire](#)

Le contenu de cette circulaire a été repris dans une note du Préfet adressée le 4 avril aux collectivités territoriales, aux établissements publics locaux et aux chefs de service et établissements publics de l'État.
[Consultez la note](#)

• **Circulaire n° 6338/SG du 30 mars 2022** du Premier Ministre, relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte de hausse des prix de certaines matières premières.

Cette circulaire présente aux préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique : circonstances dans lesquelles ils peuvent être modifiés en raison de la hausse des prix actuels ; application de la théorie de l'imprévision aux contrats administratifs avec versement d'une éventuelle indemnité au cocontractant de la personne publique ; gel des pénalités contractuelles, insertion d'une clause de révision dans les contrats à venir...
[Consultez la circulaire](#)

Le contenu de cette circulaire a été repris dans une note du Préfet adressée le 6 avril aux maires, présidents de collectivités, SEM/SPL, chefs de services de l'État et opérateurs de l'État.
[Consultez la note](#)

• **Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022** portant diverses modifications du code de la commande publique.

Fruit d'une consultation publique initiée en janvier dernier par la Direction des Affaires Juridiques de Bercy, ce décret a principalement pour objet d'appliquer l'article 35 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Il prévoit également d'autres mesures qui, de manière plus marginale, dépassent le strict cadre de la loi « Climat et résilience ».
[Consultez le décret](#)

Contactez le HCCP : hccp-secretariatpermanent@reunion.pref.gouv.fr
0262 40 75 60 - [Sur le web](#) - [Sur LinkedIn](#)

Toute personne ou organisation ayant un intérêt à se mobiliser autour de la commande publique et de sa meilleure efficacité pour le territoire est invitée à participer aux groupes thématiques ([voir liste et contacts](#)).